

ÉCOLE OBLIGATOIRE RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

Dossier de presse



Neuchâtel, le 13 août 2020

Conception, coordination : SEO
Rédaction et infographies : SEO
Photographie de couverture : SEO
Portrait de Monika Maire-Hefti : SP Chancellerie d'État

Table des matières

Message de la cheffe de Département	3
Les chiffres de la rentrée 2020-2021	4
1/ Enseignement obligatoire	4
Répartition cantonale des 18'968 élèves FR dans 1021 classes	4
Nombre d'élèves par année scolaire	5
Nombre d'élèves par cycle	5
Évolution du nombre total d'élèves depuis 2015-16	6
Options en 11 ^e année	6
Disciplines à choix	7
Options académiques	7
Options professionnelles	7
2/ Enseignement spécialisé	8
Évolution du nombre d'intégrations individuelles avec soutien pédagogique spécialisé (SPS) et conseil pédagogique spécialisé (CPS)	8
Classes intégrées : évolution du nombre de classes et du nombre d'élèves	10
3/ Diplômé-e-s neuchâtelois-e-s de la HEP-BEJUNE	10
4/ Marché de l'emploi	11
Les dossiers de la rentrée 2020-2021	12
1. Bilan COVID-19	12
Organisation	12
Mise en place de l'enseignement à distance	13
L'enseignement à distance en chiffres	14
Adaptation des modalités de promotion	15
Dispositif sanitaire	16
2. Rentrée	17
Nouveau plan sanitaire	17
Ressources pédagogiques pour l'évaluation diagnostique	17
Le soutien pédagogique renforcé	18
Formation aux outils numériques	18

3. Éducation numérique	18
Première phase du projet	19
4. Concept cantonal de l'enseignement des langues	19
L'extension du projet PRIMA se poursuit	19
Évolution du projet PRIMA en nombre de classes et d'enseignant-e-s	20
Les échanges linguistiques en nette augmentation.....	21
5. Enseignement spécialisé	22
Conseil pédago-éducatif spécialisé (CPES)	22
Innovations pédagogiques	23
1. Français.....	23
Scribouillages et autres inventions.....	23
Promotion de la lecture	23
Pass'lecture	24
Livresensemble	24
2. Musique.....	25
Chœur du conservatoire des moins de 21 ans (CCM21)	25
Nouveaux moyens d'enseignement romands (MER).....	26
Dates à retenir	27

Message de la cheffe de Département



Malgré une situation sanitaire encore instable en ce début d'année scolaire, c'est avec sérénité que nous envisageons cette rentrée. L'école neuchâteloise a en effet démontré sa réactivité et sa faculté d'adaptation face à une pandémie venue bouleverser ses fondements. C'est grâce au professionnalisme de toutes les actrices et de tous les acteurs de l'école que nous avons pu mettre en place un enseignement à distance et intégrer les gestes barrières au quotidien dans les classes. Qu'ils et elles en soient remercié-e-s !

Forte de l'expérience vécue ce printemps, l'école s'apprête à accueillir élèves et enseignant-e-s dans les conditions les meilleures. Même si les mesures sanitaires mises en place permettent de garantir un environnement de travail sûr et de limiter les risques de transmission, nous restons vigilants et sommes parés à toute éventualité.

Si la protection des adultes et des enfants qui fréquentent les écoles de notre canton reste la priorité absolue aujourd'hui, il est grand temps pour les élèves de reprendre le cours des apprentissages et de mesurer les conséquences de ces circonstances exceptionnelles. De par sa situation scolaire et/ou familiale, chaque élève aura vécu cette période différemment, avec des répercussions très variées sur le plan scolaire. C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire de placer l'élève au centre de ses apprentissages, de reprendre là où il-elle s'est arrêté-e et de l'accompagner plus loin dans le développement de ses compétences. C'est pour rendre possible cet accompagnement individualisé que le soutien pédagogique est renforcé cette année.

La crise sanitaire aura été riche d'autres enseignements qui guideront notre travail ces prochains mois. Elle aura par exemple révélé le caractère incontournable du numérique et nous conforte dans la nécessité d'offrir une éducation numérique de qualité à chacune et à chacun. Nous nous y attelons cette année avec la mise en route du plan d'action cantonal *Éducation numérique*.

Cette période troublée a aussi souligné le rôle social important que joue l'école dans le développement des compétences des enfants et partant, le devoir de l'État de garantir à chacune et à chacun une instruction de qualité qui lui permette de se développer au plus près de son potentiel.

Bonne rentrée 2020 !

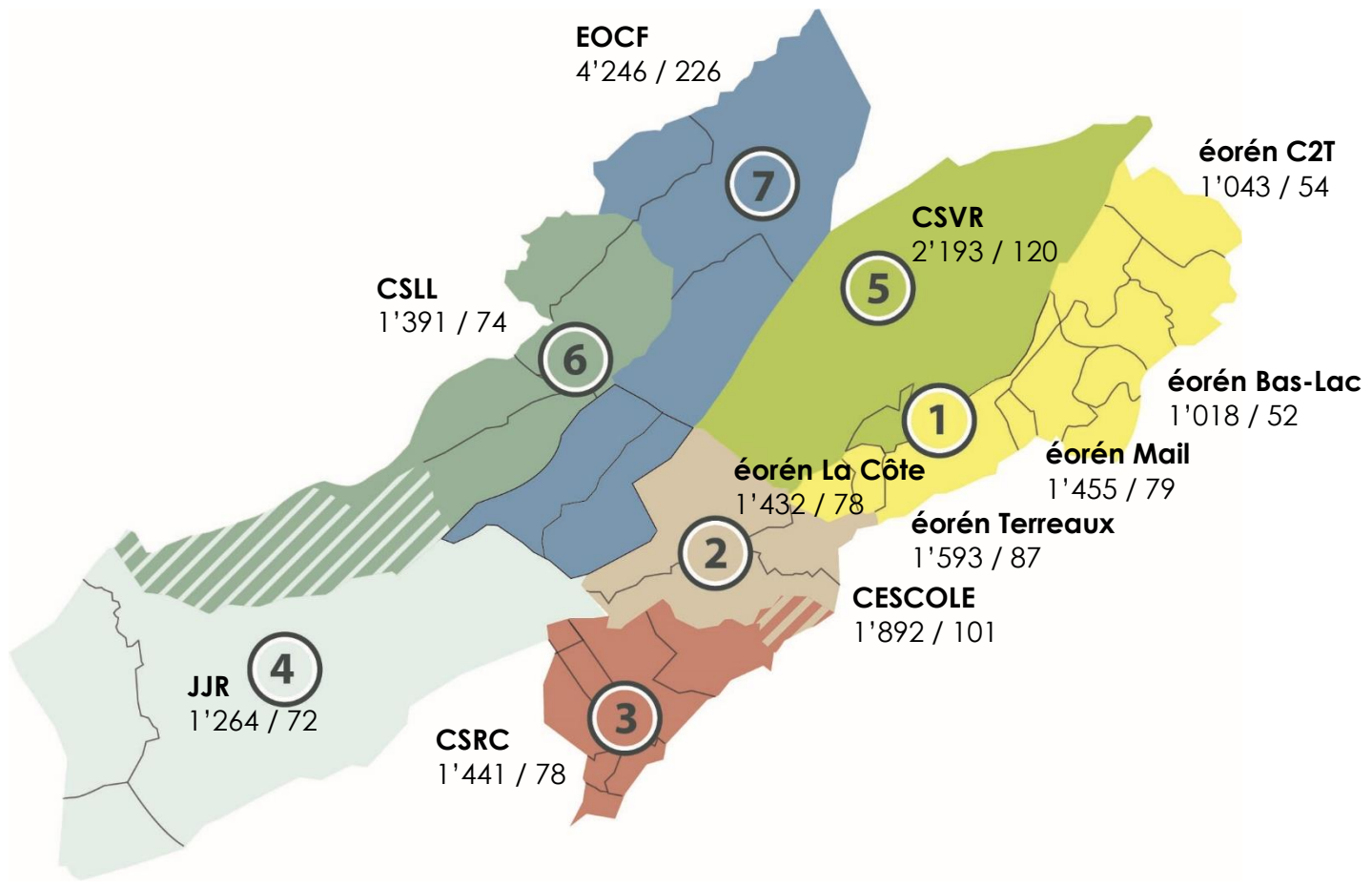
Monika Maire-Hefti
Conseillère d'État
Cheffe du département de l'éducation et de la famille (DEF)

Les chiffres de la rentrée 2020-2021

1/ Enseignement obligatoire

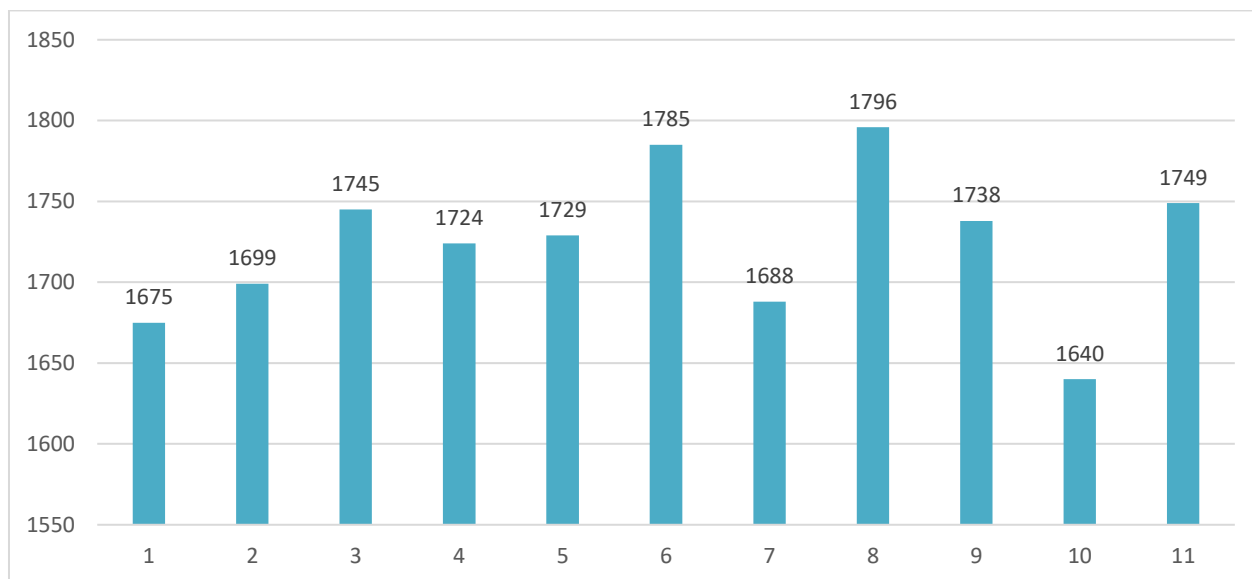
Répartition cantonale des 18'968 élèves FR dans 1021 classes

NB : sans compter les 633 élèves des classes spéciales, situation au 12.08.2020



Nombre d'élèves par année scolaire

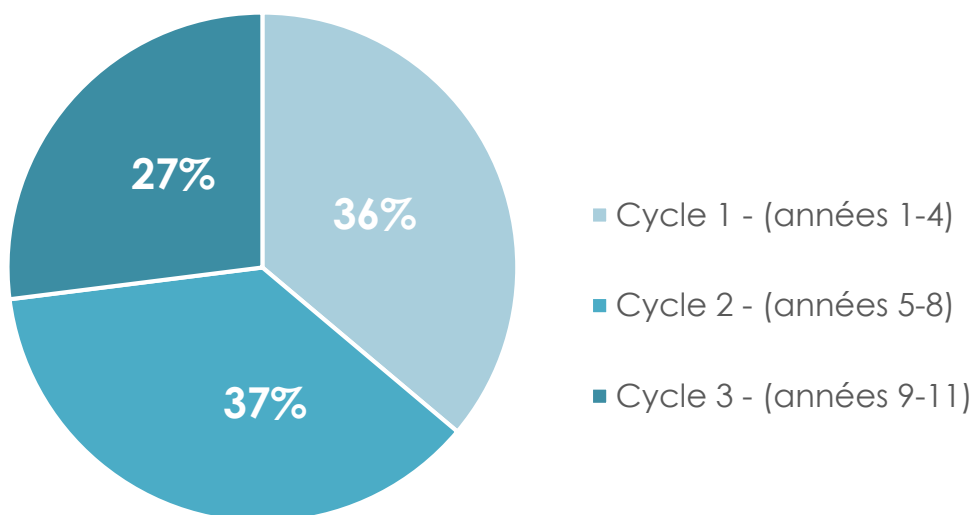
NB : sans compter les 633 élèves des classes spéciales



À la rentrée, 18'968 élèves (sans compter les élèves des classes spéciales) seront scolarisé-e-s dans les 1021 classes du canton (sans compter les classes spéciales). Ci-dessus, la répartition du nombre d'élèves par année scolaire.

Nombre d'élèves par cycle

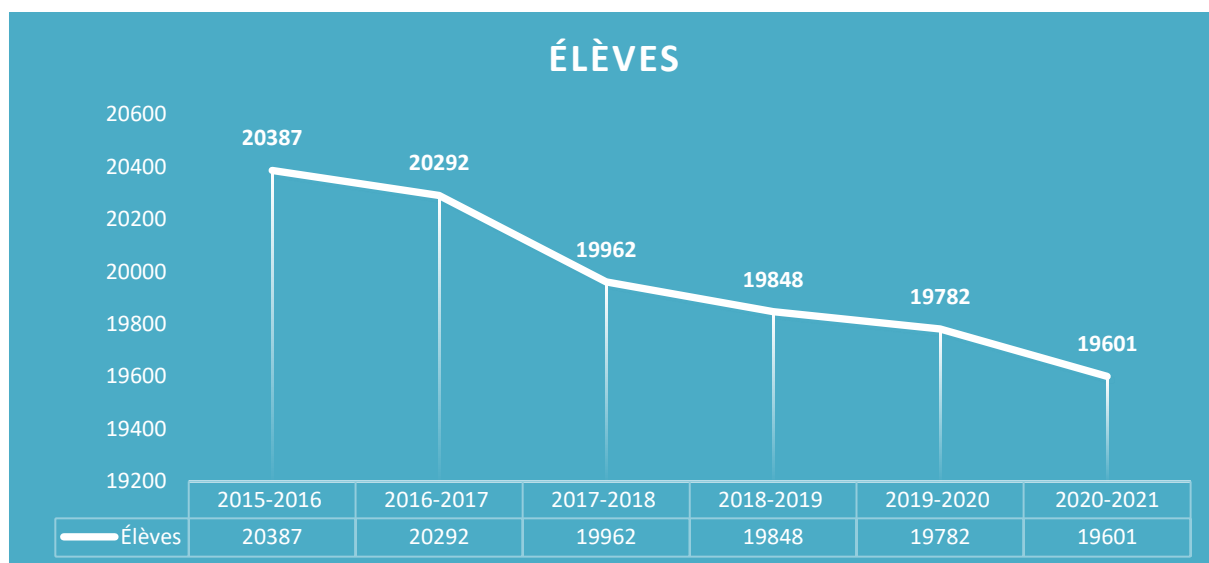
NB : sans compter les 633 élèves des classes spéciales



Parmi les 18'968 élèves, nous dénombrons 6'843 élèves au cycle 1, 6'998 au cycle 2 et 5'127 au cycle 3.

Évolution du nombre total d'élèves depuis 2015-16

NB : y compris les élèves des classes spéciales



Par rapport à l'année scolaire 2019-2020, l'on constate une baisse de 181 du nombre d'élèves.

Options en 11^e année

En 11^e année, différentes options sont proposées aux élèves. Elles leur offrent un choix en vue de leur entrée au postobligatoire, dans les filières de formation professionnelle, de culture générale ou de maturité professionnelle.

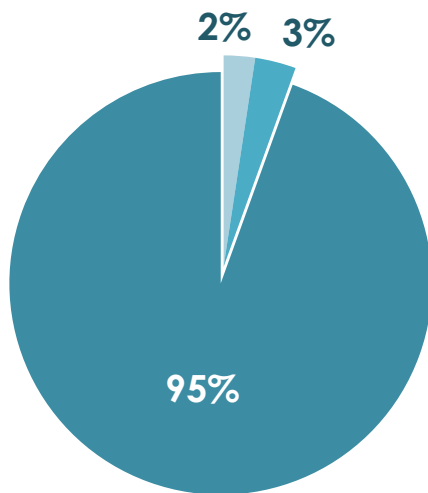
Les disciplines à choix sont le renforcement en mathématiques, le renforcement en français ou l'anglais à niveaux, en fonction des formations envisagées et des besoins.

Les options professionnelles préparent les élèves à une formation professionnelle de type certificat fédéral de capacité (CFC), à une maturité professionnelle (3 ou 4 ans) ou à une formation générale de type maturité spécialisée.

Les options académiques préparent les élèves à une formation de type maturité gymnasiale, à une formation professionnelle de type CFC et/ou maturité professionnelle (MP) ou à un diplôme de culture générale puis maturité spécialisée.

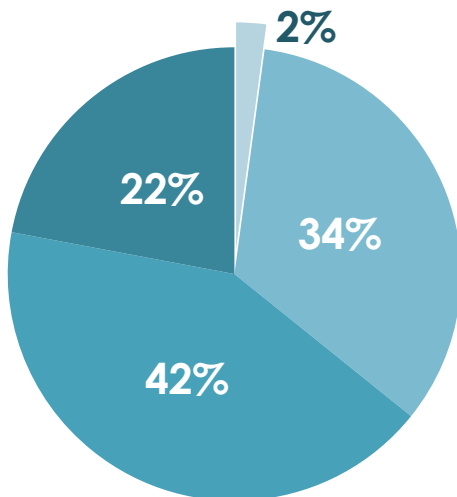
Pour l'année scolaire 2020-2021, 54% des élèves de 11^e année ont choisi une option académique et 46% une option professionnelle.

Disciplines à choix



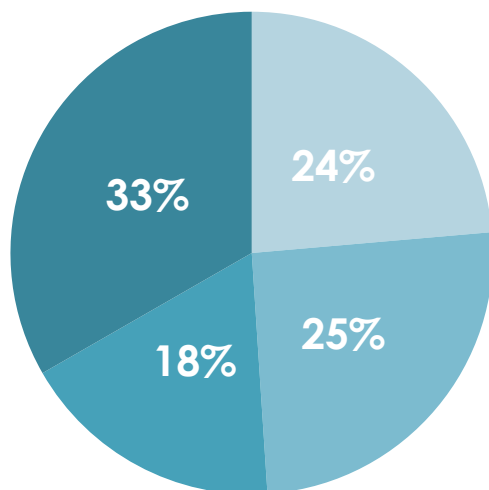
- FRR - Renforcement en français
- MTR - Renforcement en mathématique
- ANG - Anglais

Options académiques



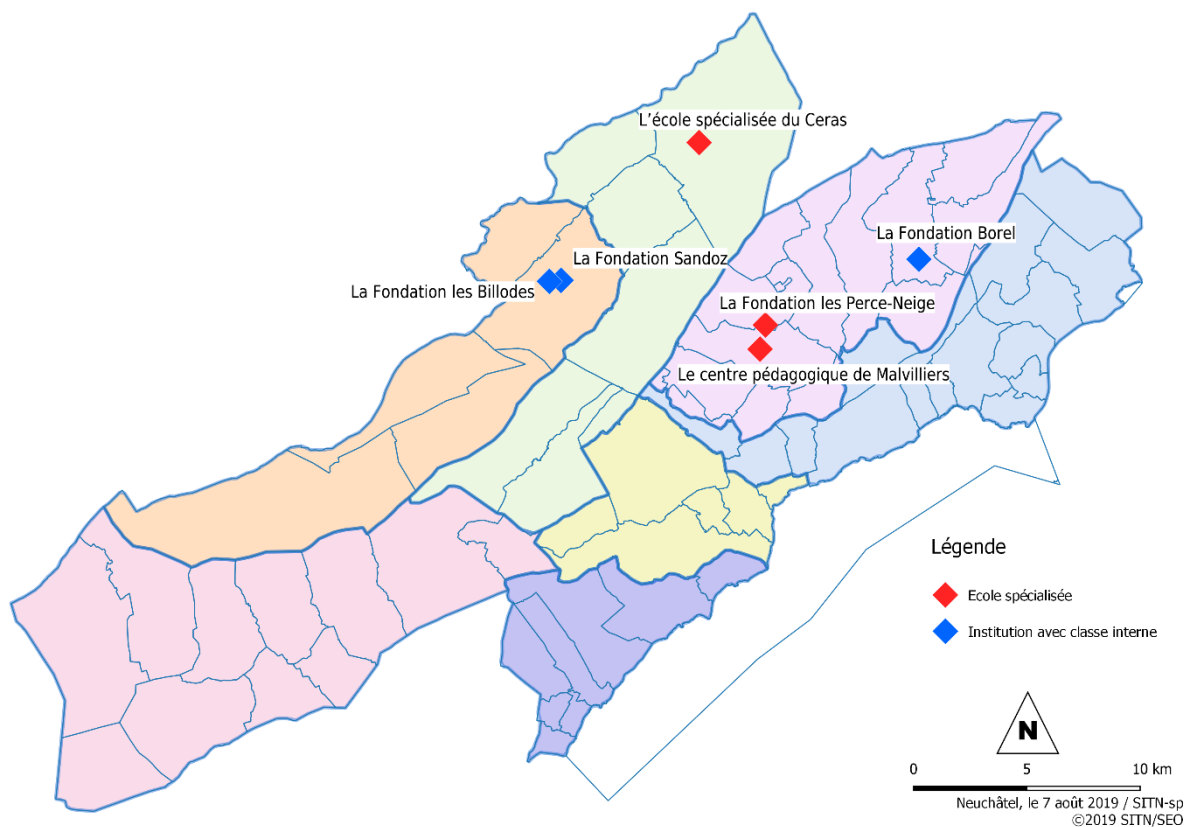
- OLA - Langues anciennes
- OLM - Langues modernes
- OSE - Sciences expérimentales
- OSH - Sciences humaines

Options professionnelles



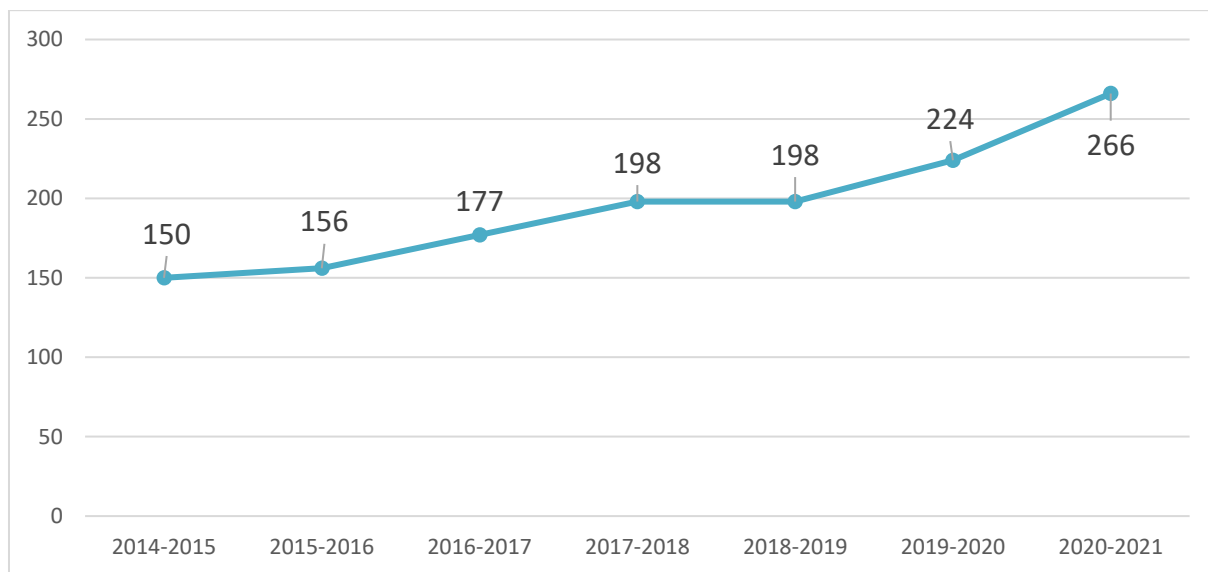
- OCM - Activités créatrices manuelles
- ODE - Dessin technique et artistique
- OEX - Expression orale et corporelle
- OIG - Informatique appliquée et gestion

2/ Enseignement spécialisé



Évolution du nombre d'intégrations individuelles avec soutien pédagogique spécialisé (SPS) et conseil pédagogique spécialisé (CPS)

NB : Évolution du nombre d'élèves depuis 2014-2015



Dans les cas d'intégrations individuelles avec [soutien pédagogique spécialisé \(SPS\)](#)¹ et conseil pédagogique spécialisé (CPS), l'élève suit l'école ordinaire à 100%. C'est l'enseignant-e spécialisé-e qui se rend en classe pour assurer le soutien. Nous observons une augmentation du nombre d'élèves depuis le transfert de la responsabilité de la formation spéciale de l'assurance-invalidité (AI) au canton. Par rapport à l'année passée, les effectifs ont progressé de 18.75%, avec un total de 266 élèves scolarisé-e-s de cette manière.

Les besoins de l'élève sont déterminés au travers d'une procédure intercantonale dite [procédure d'évaluation standardisée](#)². Celle-ci permet un recensement systématique des informations et d'effectuer une évaluation globale pluridimensionnelle (fonctionnement de l'élève, environnement familial, contexte scolaire). Dans ce cadre, les seuils limites de l'AI appartiennent au passé. L'octroi des mesures découle de l'évaluation des besoins qui se concentre sur des objectifs de développement et de formation.

Soutien pédagogique spécialisé (SPS) : mesure renforcée prenant la forme d'un soutien en classe s'adressant à l'élève, à la classe ou à l'enseignant-e.

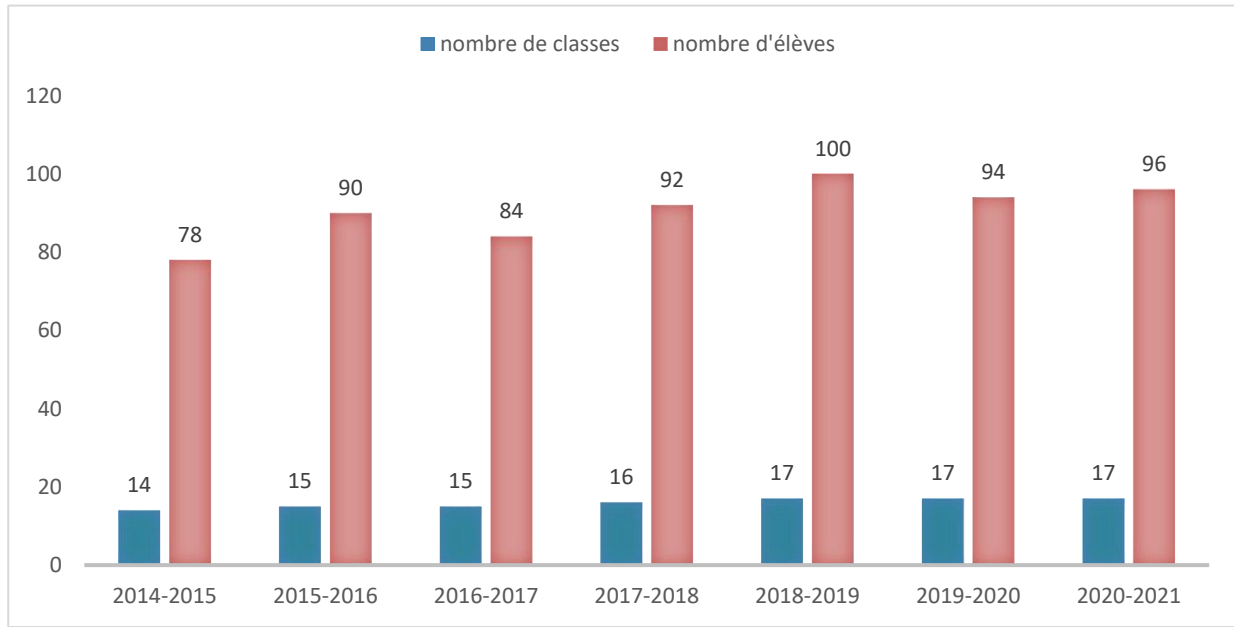
Conseil pédagogique spécialisé (CPS) : forme allégée de soutien pédagogique spécialisé, donné sous forme de conseil à l'enseignant-e.

¹ <https://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/enseignement-specialise/Pages/soutien-pedagogique-specialise-sps.aspx>

² <https://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/enseignement-specialise/Pages/Proc%3a9dured%3a9valuation.aspx>

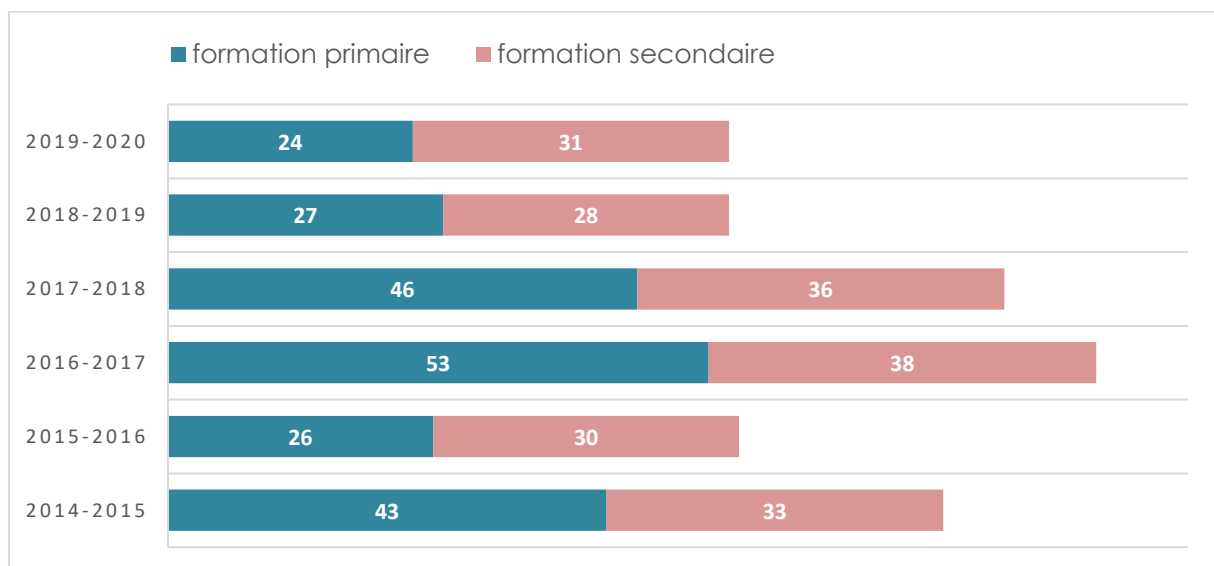
Classes intégrées : évolution du nombre de classes et du nombre d'élèves

Dans ce cas de figure, les classes sont intégrées à l'école ordinaire. Un-e enseignant-e spécialisé-e du Centre régional d'apprentissages spécialisés (CERAS) ou de la Fondation des Perce-Neige est en charge de ces classes. Par rapport à l'année scolaire 2019-2020, nous maintenons pour la rentrée scolaire le même nombre de classes, et dénombrons 2 élèves de plus.



3/ Diplômé-e-s neuchâtelois-e-s de la HEP-BEJUNE

NB : Évolution du nombre de diplômé-e-s depuis 2014-2015

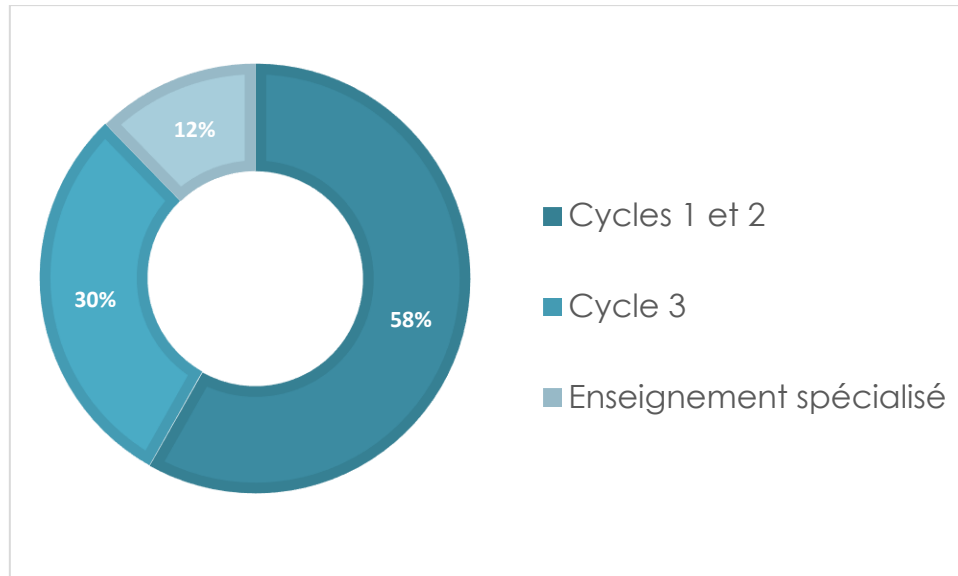


Par rapport à l'année précédente, le nombre de diplômé-e-s reste inchangé.

4/ Marché de l'emploi

NB : Situation au 11.08.2020

Au terme de l'année scolaire 2019-2020, 46 enseignant-e-s sont parti-e-s à la retraite, soit 10 de plus qu'en 2019, pour un total de 35.49 (26.44 en 2019) Équivalents Plein Temps (EPT). Pour l'année scolaire à venir, 98 postes (107 en 2019) ont été mis au concours dans la scolarité obligatoire représentant 55.77 EPT. Ces postes sont répartis entre les cycles comme suit:



Les dossiers de la rentrée 2020-2021

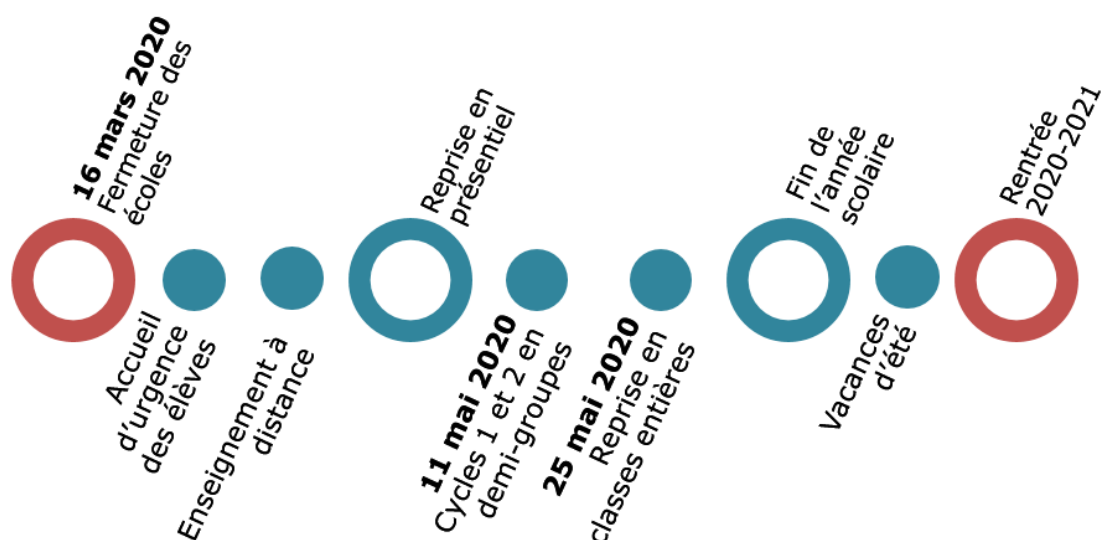
1. Bilan COVID-19

En bouleversant le déroulement de l'année scolaire, la crise sanitaire a nécessité une mobilisation inédite de tous les acteurs de l'école neuchâteloise pour garantir un enseignement de base tout en réduisant les risques de transmission et en protégeant les personnes vulnérables. En l'espace de quelques mois, il a fallu réinventer l'école plusieurs fois.

Organisation

Dès la mise en place des premières mesures sanitaires dans les établissements scolaires, la coordination entre tous les acteurs et une collaboration accrue au niveau intercantonal, cantonal et interne se sont révélées essentielles à la gestion de la crise.

En tant que vice-présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), Mme Monika Maire-Hefti s'est retrouvée au cœur des décisions et a pu mesurer l'importance de coordonner les mesures entre les cantons au niveau suisse et romand pour en assurer leur efficacité. La concertation a notamment porté sur les principes régissant les différentes phases de la crise, de la fermeture complète des écoles à la reprise de l'enseignement en présentiel, en passant par l'application des mesures sanitaires.



La crise a aussi nécessité une collaboration étroite avec les communes, notamment pour les questions liées à l'accueil d'urgence des élèves, à la coordination de la médecine scolaire et à l'organisation des transports des élèves.

Les directions d'écoles ont bien sûr été associées au quotidien aux décisions les concernant, qu'il s'agisse du suivi pédagogique des élèves, de l'adaptation des prestations en enseignement spécialisé, de la gestion des ressources humaines ou d'équipement numérique. Leur contribution s'est révélée particulièrement précieuse dans la gestion de la crise.

Les associations professionnelles ont pu faire part de leurs revendications et se sont montrées force de proposition pour la reprise de l'enseignement présentiel et la mise en place de mesures de soutien aux élèves.

Les préoccupations des parents ont pu être entendues grâce à la Fédération des Associations de Parents d'Élèves du canton de Neuchâtel (FAPEN), qui a été associée aux démarches d'information aux parents.

Au plus fort de la crise, la collaboration interne s'est intensifiée au niveau organisationnel, en particulier avec :

- le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) pour l'infrastructure technique ;
- le service cantonal de la santé publique (SCSP) pour la définition du plan de protection ;
- le service d'achat, de logistique et des imprimés (SALI) et le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) pour la mise en œuvre du plan de protection ;
- ainsi que le service des ressources humaines de l'État (SRHE) et le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ).

Une cellule de crise créée à l'interne du SEO a assuré l'information régulière des directions et du corps enseignant sur les dispositions sanitaires et leurs implications pour les écoles.

Cette période d'intense collaboration à tous les niveaux, accompagnée d'informations régulières, a permis de créer un climat de confiance entre les différents partenaires et a contribué à la grande réactivité de l'école neuchâteloise face à la crise.

Mise en place de l'enseignement à distance

En l'espace de quelques jours, l'école neuchâteloise a dû revoir son fonctionnement pour assurer un enseignement à distance pour toutes et tous les élèves du canton. Sur le plan pédagogique, le but principal était de maintenir un lien entre les élèves et l'école. Un cadre cantonal a été élaboré dans cette perspective, définissant les modalités du travail scolaire à domicile. Le temps consacré aux apprentissages scolaires a été adapté en fonction de l'âge et du degré scolaire des élèves et l'évaluation notée suspendue pendant toute cette période. Parallèlement, des ressources pédagogiques supplémentaires, en version numérique, ont été mises à disposition des enseignant-e-s pour les aider à organiser leur enseignement.

Au niveau des moyens techniques mis à disposition du corps enseignant et des élèves, le canton de Neuchâtel a pu s'appuyer sur le [réseau pédagogique neuchâtelois \(RPN\)](#)³, infrastructure cantonale reliant l'ensemble des bâtiments scolaires du canton. Le réseau compte environ 3'400 ordinateurs répartis dans les classes des écoles et plusieurs dizaines de serveurs, mis à disposition par l'État de Neuchâtel et gérés par le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).

Pour relever le défi de l'enseignement à distance, le service de l'enseignement obligatoire a mis le SIEN à forte contribution pour élargir l'offre et augmenter la capacité des serveurs pour qu'ils puissent supporter une utilisation accrue des outils mis à disposition. Ainsi, toutes et tous les élèves des cycles 1 et 2 ont été doté-e-s d'une adresse de messagerie RPN en quelques jours et les serveurs multipliés pour assurer l'augmentation des connexions et le bon fonctionnement des blogs RPN et de la plateforme pédagogique [iClasse](#)⁴, utilisée pour la distribution de contenus numériques aux élèves. Pour compléter le dispositif, un outil de visioconférence a encore été installé sur tous les postes RPN. Des mesures ont été prises pour équiper les élèves qui ne disposaient pas d'ordinateur pour travailler.

L'enseignement à distance en chiffres



Infographie : SP Canton de Neuchâtel

De manière générale, si la crise sanitaire a permis de renforcer les compétences numériques par le recours aux technologies, elle aura aussi permis de revisiter les pratiques pédagogiques et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'école neuchâteloise. D'autre part, la collaboration s'est intensifiée et la mutualisation des ressources a été favorisée, notamment à travers la plateforme pédagogique de partage iClasse.

³ <https://portail.rpn.ch/administration/rpn/Pages/rpn-infra.aspx>

⁴ <https://iclasse.rpn.ch/accueil>

Quelques exemples de créativité

Avec [18 en musique](#)⁵, le Conservatoire a égayé le quotidien des amateurs et amatrices de musique privé-e-s de concert par des intermèdes musicaux concoctés par professeur-e-s et élèves. 68 épisodes ont été diffusés chaque jour à 18 heures jusqu'au 14 juin pour faire découvrir la musique dans toute sa diversité.

Pendant le confinement, les enseignant-e-s d'arts visuels ont proposé à leurs élèves de revisiter une œuvre d'art célèbre. Vermeer, Magritte, Warhol et d'autres les ont inspiré-e-s et les plus belles réalisations sont à voir sur le [blog officiel](#)⁶!

Adaptation des modalités de promotion

La période d'enseignement à distance et la reprise graduelle de l'enseignement présentiel n'ont pas permis de couvrir le programme et d'évaluer suffisamment les élèves pour déterminer la suite de leur parcours scolaire selon les modalités habituelles. Pour éviter que l'interruption de l'enseignement présentiel ne préterite les élèves, le Conseil d'État a assoupli les critères de promotion et d'orientation dans les niveaux par le biais d'un arrêté transitoire pour que les décisions de fin d'année puissent leur être favorables. Il a autorisé la prise en compte de nouvelles notes lorsqu'elles amélioraient la situation de l'élève. Enfin, le gouvernement a aussi souhaité associer les parents d'élèves aux décisions autres que la promotion.

Ainsi, à l'issue de l'année scolaire passée, le taux de promotion est légèrement supérieur à l'année précédente pour les élèves de la 7^e à la 11^e année. Parallèlement, les cas de non-promotion sont moins nombreux aux moments charnières de la scolarité, soit en fin de cycles 1 et 2 et tout au long du cycle 3. Un peu plus d'élèves ont bénéficié d'une promotion par dérogation qu'habituellement en 4^e, 9^e et 10^e années.

La situation était d'autant plus exceptionnelle pour les élèves qui terminaient leur scolarité en juillet dernier. Des mesures spécifiques ont ainsi été prises en leur faveur. Leur admission aux formations postobligatoires a été déterminée sur la base de leur bulletin du 1^{er} semestre. Possibilité a été donnée à celles et ceux qui n'avaient pas de perspective de formation au postobligatoire dans l'immédiat d'effectuer une 12^e année. 24 élèves ont pu profiter de cette opportunité, alors qu'habituellement, ils ne sont qu'une poignée à effectuer une année supplémentaire. Ce faible nombre n'a pas entraîné la création de classes supplémentaires.

Au niveau des classes de préapprentissage, 95 % des jeunes se sont inscrit-e-s dans les délais contre près de 50% l'année dernière. Le préapprentissage en intégration présente une légère augmentation des effectifs (60 élèves), répartis dans 4 classes comme l'année dernière. Les élèves qui ont choisi cette option en orientation sont au nombre de 255 pour

⁵ <https://www.cmne.ch/informations/18-en-musique/>

⁶ <https://blogs.rpn.ch/artsvisuels/2020/06/01/les-plus-belles-realizations-du-concours/>

un total de 12 classes. À cela s'ajoutent les classes JET du CPLN et du CIFOM accueillant de jeunes migrant-e-s : cette année, 4 classes accueilleront près de 70 jeunes. Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer encore à la hausse à la rentrée avec la prise en compte d'inscriptions tardives.

Dispositif sanitaire

Les mesures sanitaires mises en place pour la reprise de l'enseignement présentiel visent à prévenir la propagation du coronavirus (COVID-19) et à interrompre les chaînes de transmission, tout en garantissant la protection directe des élèves et des adultes travaillant dans les écoles. Les règles d'hygiène et de comportement recommandées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) s'appliquent à tout le monde, sous réserve de la distance entre élèves.

Le service de l'enseignement obligatoire a mis à disposition des directions et du corps enseignant le matériel de protection sanitaire nécessaire à l'application du plan de protection. Outre les produits permettant d'assurer l'hygiène des mains et le nettoyage des objets et des locaux, masques et visières ont été proposés aux enseignant-e-s pour assurer leur protection lorsque la distance sociale ne pouvait être respectée.

En complément des affiches officielles de l'OFSP, du matériel d'information supplémentaire a été mis à disposition des écoles. Concernant les mesures d'hygiène et le lavage des mains par exemple, trois planches de dessins – deux dessins de Pécul et [une planche de Vincent L'Épée](#)⁷ – sont à disposition pour des affichages dans les bâtiments scolaires. Des parcours iClasse ont été créés pour informer et soutenir les enseignant-e-s dans l'application du plan de protection ainsi que dans l'enseignement des gestes barrières⁸.



Grâce au plan de protection mis en place dans les écoles neuchâteloises, le service de la santé publique n'a pas observé de cas avérés de transmission au sein de l'école.

⁷ <https://iclasseapi.rpn.ch/medias/26b57c94-5bb9-4bf1-af5b-14ae218e799c/covidlepee.pdf>

⁸ Voir par exemple, le parcours *Rentrée scolaire : coronavirus et gestes barrières* :

<https://iclasse.rpn.ch/parcours/rpn/50525>. Ou sa version allemande *Coronavirus Barrieregesten PRIMA : Lehrpfad zum Schulanfang* : <https://iclasse.rpn.ch/parcours/libre/35504>.

2. Rentrée

Même si la rentrée peut sembler ordinaire, dans le sens où les élèves reprendront l'école en classes entières selon les modalités habituelles, elle n'en reste pas moins singulière. Non seulement l'application des mesures sanitaires préconisées par le Conseil fédéral marquera le quotidien des élèves, mais la rentrée sera surtout synonyme de reprise du programme scolaire, après la période de consolidation des acquis imposée par la pandémie. Les conditions de travail des élèves pendant la fermeture des écoles, très variées d'un endroit, d'une famille, d'un-e élève à l'autre, ont créé beaucoup d'hétérogénéité. La rentrée sera l'occasion de faire un état des lieux des compétences et connaissances de chacun-e pour adapter l'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves.

Nouveau plan sanitaire

Tout a été minutieusement préparé pour accueillir les élèves et le corps enseignant dans des conditions respectant les dernières recommandations de l'Office fédéral de la santé publique émises cette semaine. Les écoles ont été approvisionnées en masques, visières, savon et gel hydro-alcoolique et des dispositions prises pour appliquer le principe de quarantaine aux élèves et enseignant-e-s revenant de régions considérées à risque. Le plan de protection des personnes vulnérables reste en vigueur, avec l'obligation de travailler à distance pour les personnes dans cette situation.

Enseignés aux élèves de 1^{ère} année et repris avec les autres, les gestes barrières continueront de faire partie du quotidien des écoles. La situation sanitaire restant instable, les autorités scolaires et les directions d'écoles se sont préparées à plusieurs scénarios, allant de la fermeture d'un établissement à une fermeture plus étendue, et sont prêtes à mettre en place les plans de protection correspondants.

Ressources pédagogiques pour l'évaluation diagnostique

À cause de la pandémie, l'année scolaire écoulée n'aura pas permis de traiter l'entier du programme. Afin de mesurer les conséquences de ces circonstances exceptionnelles sur le plan scolaire, il est essentiel de voir où en sont les élèves pour créer ensuite les conditions propices à la poursuite de leurs apprentissages. Parallèlement à la construction d'un climat de classe rassurant et motivant, les premières semaines de rentrée seront donc consacrées à des temps de bilan, de révision et d'identification des besoins des élèves.

À cet effet, le service de l'enseignement obligatoire (SEO) met à disposition du corps enseignant des activités, tous degrés et disciplines confondus, sur iClasse à utiliser à des fins diagnostiques en fonction du contexte de la classe et/ou de la situation particulière des élèves. Un soin tout particulier sera aussi accordé cette année à la communication avec les familles pour les informer de la progression de leurs enfants. Les séances de parents et les entretiens seront autant d'occasion de prendre en compte leurs préoccupations et de leur apporter les éléments de réponses adéquats.

Le soutien pédagogique renforcé

Le soutien pédagogique, habituellement réservé aux situations particulières, sera étendu à l'ensemble des élèves dès la rentrée. Pour l'année scolaire 2020-2021, 1% supplémentaire sera accordé pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages.

Le nombre de périodes de soutien pédagogique accordées aux centres scolaires est calculé par rapport au nombre d'élèves et selon un taux bien défini. Il équivaut au double du nombre d'élèves multiplié par un taux de référence. Cette année, le nombre de périodes de soutien attribuées augmentera de 25% en 8^e année et d'un tiers pour les autres élèves. Les élèves de 8^e année bénéficient par ailleurs de 4 périodes supplémentaires par classe. Ce soutien pédagogique supplémentaire devrait ainsi permettre d'accompagner leurs élèves dans leurs apprentissages de manière individualisée sous forme de co-enseignement, travail en petits groupes, soutien individuel, etc.

Formation aux outils numériques

Une enquête menée au mois de mai auprès du corps enseignant sur l'enseignement à distance a révélé des besoins de formation aux outils numériques mis à disposition par le canton. À la rentrée, l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) proposera donc deux sessions de cours pour les former à l'utilisation de l'outil de visioconférence Skype Entreprise RPN et à celle de la plateforme pédagogique iClasse, ainsi qu'à la création de blogs. La première session se tiendra à distance la semaine précédant la rentrée scolaire. Ces formations seront proposées une deuxième fois au corps enseignant en début d'année scolaire, selon des modalités encore à définir. À l'avenir, un serveur où déposer les contenus vidéo et audio ainsi qu'une messagerie instantanée sécurisée viendront compléter le dispositif technique du réseau pédagogique neuchâtelois.

3. Éducation numérique

La crise sanitaire a montré à quel point les compétences numériques sont nécessaires au même titre que savoir lire, écrire ou calculer, dans la vie courante comme à l'école. Une mission que l'école neuchâteloise va relever avec son [plan d'action numérique](#)⁹, adopté à une très grande majorité par le Grand Conseil le 24 juin dernier.

Le plan d'action numérique cantonal prévoit d'offrir à l'ensemble des élèves du canton une éducation numérique complète, au terme de laquelle ils et elles sauront utiliser et comprendre le fonctionnement des outils numériques et leurs effets sur la société. La prévention occupera une place centrale dans le programme neuchâtelois : elle traitera des risques liés à l'utilisation des outils numériques comme des bons usages à promouvoir. Assorti d'un budget conséquent de plus de 7 millions pour l'école obligatoire et planifié sur une période de 6 ans, le projet comprend également un accompagnement du corps enseignant par le biais de formations ainsi que d'équipements supplémentaires.

⁹ https://www.ne.ch/medias/Documents/19/11/19032_Rapport_education_numerique.pdf

Première phase du projet

Le projet entre dans sa première phase de réalisation à la rentrée, avec la mise en place d'un réseau de proximité constitué d'enseignant-e-s spécialisé-e-s dans le numérique. Chaque centre scolaire disposera d'une personne de référence chargée de coordonner le projet au niveau local et d'offrir un soutien pédagogique et des formations aux autres enseignant-e-s. Coordinée au niveau cantonal, leur action favorisera le partage d'expériences et la promotion des bonnes pratiques. Les référent-e-s Éducation numérique bénéficieront dès la rentrée d'une formation au numérique spécifique proposée par la HEP BEJUNE, ainsi que d'une formation au moyen d'enseignement prévu en 7^e année, *Connected*.

Parallèlement, des changements seront apportés aux infrastructures techniques pour préparer l'introduction de l'éducation numérique au programme des élèves. Des postes supplémentaires viendront compléter l'équipement du réseau pédagogique neuchâtelois déjà installé dans les écoles et les capacités du réseau augmentées où cela est nécessaire.

L'année scolaire 2020-2021 donnera aussi l'opportunité aux enseignant-e-s d'évaluer leurs compétences numériques. L'offre de formation, tant locale que cantonale, sera ensuite adaptée en fonction des besoins identifiés.

4. Concept cantonal de l'enseignement des langues

Le [concept cantonal de l'enseignement des langues](#)¹⁰, adopté par le Grand Conseil à l'automne 2019, prévoit d'améliorer l'enseignement de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien en proposant notamment un enseignement bilingue français-allemand par immersion précoce dès le début de la scolarité obligatoire et en favorisant les échanges linguistiques et la mobilité dès le début du cycle 2.

L'extension du projet PRIMA se poursuit

Le [projet PRIMA](#)¹¹, proposant un enseignement de l'allemand par immersion dès le début de la scolarité et jusqu'à la fin du cycle 3, fait partie de la stratégie mise en place par le Conseil d'État dans le cadre du concept cantonal. L'année scolaire qui débute marque un tournant décisif, puisque la toute première volée d'élèves ayant bénéficié de la filière PRIMA entrera dans sa dernière année de scolarité à la rentrée.

Le canton compte actuellement 47 classes PRIMA, regroupant, de la 1^e à la 11^e année, 853 élèves réparti-e-s dans les cercles et centres scolaires suivants :

- Le centre scolaire des Terreaux à Neuchâtel,
- Le centre scolaire des Deux-Thielles,
- Le cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds,
- Le cercle scolaire du Val-de-Travers
- Le cercle scolaire du Val-de-Ruz.

¹⁰ https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2019/19020_CE.pdf

¹¹ www.ne.ch/projetPRIMA

En 1^e et 2^e années, plus de 8% des élèves seront scolarisé-e-s dans une classe PRIMA, un record depuis le début du projet. Sur l'ensemble du territoire cantonal, une septantaine d'enseignant-e-s assureront l'enseignement bilingue.

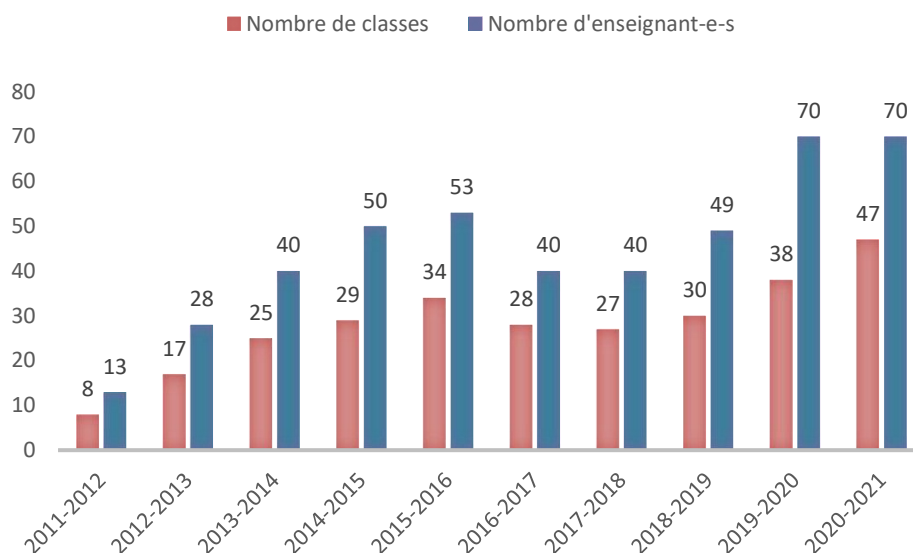
Le projet inclut aussi un accompagnement des enseignant-e-s dans leurs pratiques pédagogiques et un suivi scientifique des compétences des élèves scolarisé-e-s en immersion par rapport aux autres élèves.

PRIMA : projet d'enseignement de l'allemand par immersion partielle à l'école obligatoire

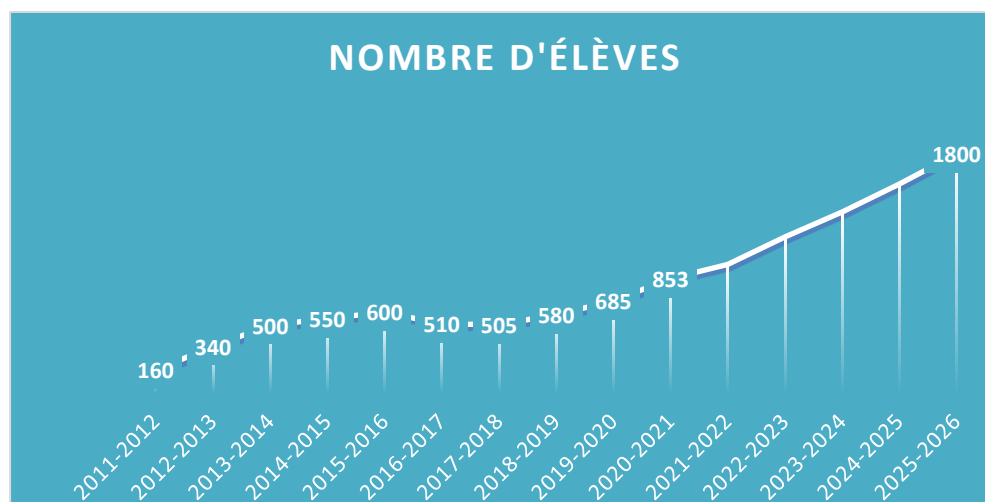
Filière PRIMA : structure de classe PRIMA débutant en 1^{re}-2^e année et permettant aux élèves de suivre un enseignement PRIMA dans la verticalité (de 1^{re} à 11^e année)

Enseignement immersif : enseignement dans lequel la langue est utilisée comme instrument de communication et non comme discipline scolaire

Évolution du projet PRIMA en nombre de classes et d'enseignant-e-s



Projection du nombre d'élèves PRIMA à l'horizon 2025

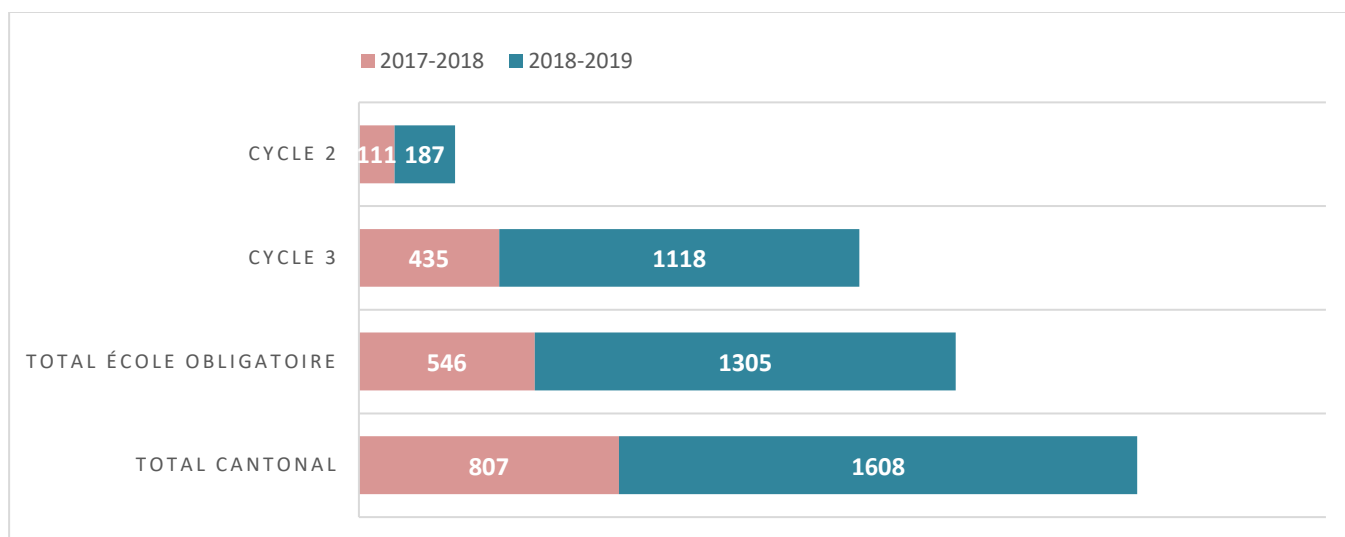


Les échanges linguistiques en nette augmentation

Lors de sa scolarité, chaque élève devrait, dans l'idéal, avoir l'opportunité d'établir un contact direct avec les langues apprises à l'école, que ce soit par le biais d'un échange par correspondance ou d'un séjour de plus ou moins longue durée dans une région où ces langues sont parlées. Depuis 2017, Le canton de Neuchâtel encourage la mobilité des jeunes en informant le corps enseignant et les directions des possibilités qui leur sont offertes et en finançant tout type d'échange (échanges par correspondance – rencontres de brève ou longue durée – camps – échanges d'élèves – échanges de classes sous diverses formes – formation continue) à hauteur de 3'500 francs par centre scolaire. Ce soutien financier s'ajoute à ce qui est pris en charge par l'agence nationale [Movetia](#)¹².

Movetia, l'agence nationale de promotion des échanges et de la mobilité, finance les projets des écoles et organise de nombreux projets pédagogiques et interculturels. Sa plateforme électronique [match & move](#)¹³ facilite la recherche de classes ou de familles en Suisse pour l'organisation d'un échange individuel ou en groupe.

À Neuchâtel, le nombre d'échanges linguistiques a fortement progressé en 2018-2019 par rapport à l'année précédente : au cycle 2, ils ont progressé de 68% et plus que doublé au cycle 3. À elle seule, l'école obligatoire totalise plus du 80% des échanges organisés dans le canton. La création du [blog échanges et mobilité](#)¹⁴, les rencontres avec les enseignant-e-s de langues du cycle 3, ainsi que la mise à disposition d'un budget cantonal spécifique en plus de celui de Movetia ont largement contribué à cette réussite. La mise en place d'échanges par établissement dans le cadre de PRIMA a également porté ses fruits au cycle 2.



¹² <https://www.movetia.ch/fr/>

¹³ <https://www.matchnmove.ch/fr/>

¹⁴ <https://blogs.rpn.ch/echanges/>

Les chiffres pour l'année scolaire 2019-2020, publiés prochainement par Movetia, seront probablement en baisse, compte tenu de la crise sanitaire.

5. Enseignement spécialisé

Conseil pédago-éducatif spécialisé (CPES)

Depuis mars 2020, l'office de l'enseignement spécialisé propose un conseil pédago-éducatif spécialisé aux professionnel-le-s des centres scolaires pour les accompagner dans la gestion de situations d'élèves requérant des compétences en pédagogie spécialisée. Actuellement en phase pilote, cette nouvelle prestation prend la forme d'une équipe mobile constituée d'un-e enseignant-e spécialisé-e et d'un ou une éducatrice spécialisée, à raison de 0.5 EPT chacun-e. La mission de ce duo pédago-éducatif spécialisé consiste à apporter un soutien et une écoute aux enseignant-e-s accueillant un-e élève en intégration et de leur proposer des pistes de solutions concrètes pour atténuer en amont les tensions qui pourraient en découler.

Innovations pédagogiques

1. Français

À la rentrée d'août, les enseignant-e-s pourront compter sur de nouveaux outils en complément des moyens d'enseignement officiels. Dans l'attente des nouveaux moyens d'enseignement romands prévus pour 2021-2022, le canton de Neuchâtel propose des ressources pédagogiques pour entraîner la pratique de l'écriture et de la lecture.

Scribouillages et autres inventions

Le jeu de cartes Scribouillages et autres inventions débarque dans les classes du cycle 3. Initialement prévue au printemps 2020, cette ressource complémentaire développée par le service de l'enseignement obligatoire (SEO), déjà introduite avec succès au cycle 2 en 2017, favorise l'écriture spontanée en proposant aux élèves d'écrire des textes variés. Elle est constituée de cartes présentant 35 propositions pour chaque année de scolarité du cycle 3, enrichie chacune par un prolongement ou une variante. Des indications didactiques et des ressources complémentaires liées à certaines activités figurent sur le [blog](#)¹⁵ qui lui est consacré.

Grâce à des activités réalisées chaque semaine, en 20 à 30 minutes, seul-e, en duo, en groupes ou avec toute la classe, *Scribouillages et autres inventions* propose une approche ludique de la production de textes en incitant les élèves à écrire spontanément et de façon autonome : inventer et transcrire les idées sur le papier devient le réel enjeu de l'activité. D'autre part, cette ressource permet d'aborder tous les genres textuels présentés dans le Plan d'études romand et, au travers de situations concrètes de communication, d'approfondir tous les éléments liés au fonctionnement de la langue (orthographe, conjugaison, etc.). Ces activités donnent également l'occasion aux élèves de développer des capacités transversales telles que la pensée créatrice, la communication et la collaboration.

Ces ressources pédagogiques sont élaborées par des enseignant-e-s et expérimentées dans les classes avant d'être généralisées. Elles s'inscrivent dans une démarche de formation continue et proposent au corps enseignant de nouvelles approches pédagogiques faisant l'objet d'ateliers de formation et d'un suivi pédagogique et didactique spécifique.

Promotion de la lecture

La promotion de la lecture, compétence centrale dans les apprentissages des élèves, est depuis longtemps au centre des préoccupations du SEO. L'offre actuelle est complétée cette année par une nouvelle proposition destinée aux élèves de 3^e et 4^e années. En effet, les classes de 4^e année ne bénéficiaient, jusqu'à présent, d'aucune action dans ce domaine. D'autre part, la période de [Tremplin-lecture](#)¹⁶ qui est réservée aux élèves de 3^e année et qui permet d'accorder un soin particulier aux apprentissages fondamentaux de la

¹⁵ <https://blogs.rpn.ch/scribouillages3/>

¹⁶ <https://blogs.rpn.ch/tremplinlecture/>

lecture et de l'écriture ne s'accompagne d'aucune mise à disposition de livres. C'est pour combler cette lacune qu'a été imaginé *Pass'lecture*.

Pass'lecture

Le programme *Pass'lecture*¹⁷ est une bibliothèque ambulante destinée aux élèves de 3^e et 4^e années pour leur faire découvrir la littérature. Chaque centre disposera de trois séries d'environ 30 livres et d'un coordinateur ou d'une coordinatrice pour organiser la circulation des livres de classe en classe. Chaque série est accompagnée d'activités clés en main et de pistes de lecture et d'approfondissement à destination des enseignant-e-s pour guider leurs élèves dans la découverte de l'objet-livre et de la diversité des textes et dans leur appréciation des livres. Avec *Pass'lecture*, Neuchâtel promeut désormais la lecture-plaisir sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.

D'autres actions de promotion de la lecture sont déjà proposées aux élèves des autres degrés :

- *Au cycle 1, l'action Ribambelle est menée à l'intention des classes de 1^e et 2^e années et les classes de 3^e année bénéficient du Tremplin-lecture.*
- *Au cycle 2, les classes ont la possibilité de participer à la Bataille des livres ainsi que, pour les 7^e et 8^e années, au programme Livresensemble.*
- *Au cycle 3, les classes peuvent également prendre part au programme Livresensemble.*

Livresensemble

Le programme *Livresensemble*, destiné aux élèves de la 7^e à la 11^e année, reprendra à la rentrée. Introduit en 2014, il propose aux enseignant-e-s et bibliothécaires de travailler ensemble pour promouvoir la lecture-plaisir. Le service de l'enseignement obligatoire (SEO) édite, à titre d'inspiration, un catalogue regroupant des idées d'activités récoltées dans les différentes écoles du canton et de Suisse romande, facilement adaptables aux réalités locales. Les projets retenus par un jury composé de représentant-e-s des directions d'écoles, des bibliothécaires et du SEO se voient attribuer un financement de 2'000 francs au maximum pour leur réalisation et sont publiés sur le site cantonal officiel pour la promotion et l'enseignement de la lecture, lireplus.ch.

Gage de sa qualité, le site lireplus.ch a été retenu par la Bibliothèque nationale suisse (BNS) pour sa collection d'Archives Web Suisse. Depuis toujours, la BNS collectionne les publications helvétiques dignes d'intérêt, et depuis peu, les contenus numériques, pour les mettre à disposition des générations futures. Les sites archivés sont mis à disposition pour consultation sur [e-helvetica.nb.admin.ch](https://www.e-helvetica.nb.admin.ch/)¹⁸.

¹⁷ <http://www.lireplus.ch/index.php/lireplus/actions-lecture-seo/actions-lecture-seo-cycle1/1153-pass-lecture-3-4>

¹⁸ <https://www.e-helvetica.nb.admin.ch/>

2. Musique

Chœur du conservatoire des moins de 21 ans (CCM21)

Le Conservatoire de musique neuchâtelois invite les jeunes Neuchâtelois-es à rejoindre à la rentrée le [chœur du Conservatoire des moins de 21 ans](https://www.cmne.ch/offres/ensembles-choeurs/ccm21/)¹⁹ (CCM21). S'adressant aux passionné-e-s de chant fréquentant le cycle 3, en formation postobligatoire ou à l'université, ce nouvel ensemble compte sur les talents d'une vingtaine de chanteuses et de chanteurs, choisi-e-s sur audition, pour démarrer et combler un vide dans notre canton. La direction de ce chœur d'excellence sera assurée par M. Sylvain Jaccard, directeur du Conservatoire. Mis à part les deux répétitions hebdomadaires, le programme de l'année scolaire 2020-2021 inclut plusieurs concerts, un camp d'automne, la participation aux Jardins musicaux 2021 et au Festival européen des chœurs de jeunesse (EJCF).

¹⁹ <https://www.cmne.ch/offres/ensembles-choeurs/ccm21/>

Nouveaux moyens d'enseignement romands (MER)

NB : Les moyens d'enseignement répondent aux objectifs établis dans le Plan d'études romand (PER).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FRANÇAIS	5 6	1 2 7	8 9	9 10	10 11	7 8				
ALLEMAND					5	6	7	8	9	10 11
ANGLAIS			7	8	9	10	11			
MUSIQUE				9 10 11						
MATHÉMATIQUES	9	1 2 10	11					1 2	3	4 5
SCIENCES DE LA NATURE		1 2		3 4 5	6 7	8 9	10	11		
ÉDUCATION PHYSIQUE	1 2 3 4 5 6	7 8								
GÉOGRAPHIE		1 2	5	3 4 6		7 8 9	7 8 10	11	10	
HISTOIRE		1 2		3 4 5 6		7 8 9	10	11	9	

Indications de lecture : les chiffres mentionnés dans les plages colorées font référence aux années scolaires dans lesquelles sont introduits de nouveaux moyens d'enseignement.

Dates à retenir

2020	24 septembre	Concert de clôture du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) ²⁰ 2020-2021, salle de musique de La Chaux-de-Fonds
	12 novembre	Futur en tous genres ²¹
	20 novembre	Journée internationale des droits de l'enfant
	16 au 20 novembre	Semaine des médias à l'école ²² Thème de la 17 ^e édition : « Vivre sans médias ? »
2021	27 janvier	Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité
	8 mars	Journée internationale des droits des femmes
	18 au 28 mars	Semaine de la langue française et de la francophonie ²³
	29 et 30 avril	Journée des musées ²⁴ (pour les classes des années 5 et 6)
	29 juin	Concert de clôture du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) ²⁵ , au Temple du Bas (Neuchâtel)
	12 août	Conférence de presse de la rentrée scolaire

²⁰ <https://www.cmne.ch>

²¹ <https://www.futurentousgenres.ch>

²² <https://www.e-media.ch/Semaine-des-medias/Presentation>

²³ <https://www.slff.ch/>

²⁴ https://portail.rpn.ch/actualites/Pages/20170211_JM.aspx

²⁵ <https://www.cmne.ch>

Les visites d'entreprises pour les enseignant-e-s du cycle 3 sont organisées pour cette année scolaire aux dates suivantes : 11.11.2020, 18.11.2020, 25.11.2020, 10.02.2021, 17.02.2021, 24.02.2021, 24.03.2021, 31.03.2021.